



Lettre aux Proïssanaïis

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS
N°15 - 2ème semestre 2019

Le mot du Maire

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je rédige les dernières lignes de ce dernier « Mot du Maire » de la mandature. Je veux donc profiter de ces quelques phrases pour vous faire part d'une conviction qui s'est forgée tout au long de ce mandat : « si penser de façon globale est nécessaire pour comprendre et répondre aux grands enjeux, c'est d'abord en agissant localement et quotidiennement que l'on est utile à nos concitoyens ». Comprenez-moi bien, je ne veux pas opposer les lois et les discours nationaux avec les actions que les élus locaux peuvent mener car notre société est si complexe que tout est utile et nécessaire pour l'améliorer. En revanche, je regrette certaines décisions prises en méconnaissance des enjeux de la ruralité notamment. Parfois, j'ai même le sentiment que le bon sens ne guide plus les lois votées et que la technocratie a pris le pouvoir. Cette vision trop technique et gestionnaire de notre pays noie les initiatives sous des tonnes de normes et surtout, oublie l'HUMAIN. C'est aussi à cause d'elle et au nom d'une certaine vision de la modernité que tout a été rationalisé et finalement déshumanisé. Peu importe les inconvénients et le sentiment d'abandon que ces décisions peuvent engendrer si le résultat comptable est bon. A rebours de cette pensée, je crois qu'il est grand temps de remettre l'HUMAIN au cœur de nos préoccupations. Bien sûr cela demande de l'énergie. Il ne s'agit pas de dépenser l'argent que nous n'avons pas. Nous nous devons, avant tout, de prioriser les actions qui sont utiles à l'amélioration de la qualité de vie, à une meilleure prise en charge des besoins de la population ; des actions qui permettent de favoriser les échanges. En un mot, remettre de la bienveillance, dans les politiques publiques. C'est par cette volonté qu'avec l'ensemble des élus du conseil municipal, nous vous souhaitons une excellente année 2020 et faisons le vœu qu'elle soit pour vous synonyme de bonheur.

LE MAIRE
Benoît SECRESTAT



Benoît SECRESTAT et les élus du Conseil Municipal
seraient honorés de votre présence à la cérémonie d'échange des vœux
Dimanche 26 janvier 2020 – 15 h à la salle des Fêtes
- Moment de convivialité autour de galettes et du verre de l'amitié -

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr – www.proissans.com

Ouverture au public

Lundi 8h30 – 12h15 / 13h30 – 18h

Mardi et Jeudi 8h30 – 12h15 / 13h – 18h

Mercredi 8h30 – 13h

Vendredi 8h30 – 12h15 / 13h30 – 17h

Permanences

Maire et adjoints : Tous les jours sur RDV

Vie de la commune et des commissions

Mairie

DES MODIFICATIONS AU SEIN DE L'EQUIPE COMMUNALE.

- **Arrivée de Barbara GERVAIS.** Après avoir effectué des remplacements dans les secrétariats des mairies de LA ROQUE GAGEAC et de VEYRIGNAC, Barbara renforce désormais notre équipe administrative. Aux côtés d'Elodie JOUSSELIN, elle assure le suivi des dossiers d'urbanisme et d'adressage.



- **Départ à la retraite de Patrick FELIX.** Après une carrière aussi riche que longue



Patrick vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Travaillant avec Grégory DESCAMP, il s'est investi particulièrement dans la remise en état du petit patrimoine. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Une procédure de recrutement est en cours afin d'assurer son remplacement.

Photo - Restauration de la fontaine de LENDREVIE

INFOS PRATIQUES - INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES


RAPPEL - Compte tenu des évolutions introduites par la réforme depuis le 1^{er} janvier 2019 vous pouvez vous inscrire en mairie sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020 pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020. 

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Afin de sécuriser les piétons et les cyclistes, de réaliser des espaces verts et de relier Champs de Virol, les commerces, le bourg et Pech Lafon, des études ont été menées pendant deux ans par l'Agence Technique Départementale notamment. Puis, un cabinet d'urbanisme a proposé des projets et des maquettes qui ont été exposés aux habitants de la commune le mardi 22 octobre 2019.

La réalisation sera effective dès le printemps prochain pour une première tranche. 

L'ADRESSAGE ET SES ENJEUX


La démarche d'adressage mise en œuvre à PROISSANS depuis plusieurs mois a consisté à identifier toutes les routes, voies, chemins, allées... afin de permettre la création d'adresses normées différenciant chaque habitation. Elle a été présentée aux proissanais dans une réunion publique le 15 octobre dernier. Chaque habitation est localisée avec précision ce qui facilite l'intervention des pompiers, de la Gendarmerie, des services de livraison du courrier, de fourniture d'énergie ou de télécommunication. 

TRAVAUX SUR LES RESEAUX

FIBRE OPTIQUE : Grâce aux efforts du Conseil Départemental de la Dordogne, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, de l'Etat et des Communautés de Communes, le déploiement de la Fibre optique est actuellement en cours sur notre territoire. Vous avez pu constater des travaux en bordure de certaines routes qui permettent de créer le réseau nécessaire pour qu'à l'avenir 100 % des foyers périgourdins soient desservis par un réseau 100 % public. Certaines habitations de la commune seront parmi les premières de Dordogne à en bénéficier. Les autres suivront selon un échéancier de travaux géré par le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN). Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site www.nathd.fr

RESEAU ELECTRIQUE : Après les importants travaux d'enfouissement réalisés dans et autour du bourg, nous avons constaté la subsistance de certains problèmes. Nous avons contacté ENEDIS qui nous a confirmé que des travaux complémentaires seraient réalisés très prochainement au niveau du carrefour de la Croix de la Mission, avant un bouclage du bourg en 2021. Les récentes tempêtes et coupures d'électricité qui ont suivi, ont démontré malgré tout une amélioration de la situation. Elle est malheureusement loin d'être satisfaisante sur au moins deux secteurs de la commune. Aussi, nous rappelons - à nouveau- aux propriétaires la nécessité et l'obligation d'élaguer leurs arbres à proximité des réseaux afin d'éviter des incidents et des coupures. Cette simple mesure permettrait déjà d'améliorer grandement la situation.



RESEAU ROUTIER : Les travaux que nous avons programmés en 2019 ont tous été réalisés. Ils se sont terminés par la remise en état de la route de La Millade et de la montée des Fajulières, par du « point à temps » sur la route de la Bretonnie ainsi que par l'élagage de la route depuis les étangs à Pont Carral. La CCSPN, quant à elle, a pris en charge la réfection de la route de la Campagnole jusqu'aux étangs ; elle a réalisé du « point à temps » sur l'ancienne voie de chemin de fer et vers les Presses. 



MAISON MEDICALE.



Installation de **Delphine PEROT, PSYCHOLOGUE** à la Maison médicale depuis la mi-décembre ; elle occupe le cabinet laissé vacant par la naturopathe.
Elle reçoit sur rendez-vous – tél : 07 86 27 49 70.


Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune! 

ECOLE ET VIE SCOLAIRE – année scolaire 2019-2020



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal PROISSANS/SAINT-CREPIN-ET-CARLUCET regroupe 95 élèves.

- **PROISSANS** : 52 élèves - 3 sections de **classes maternelles** (7 Petite Section, 10 Moyenne Section, 11 Grande Section) ainsi que 9 en Cours Préparatoire (CP) et 15 en cours élémentaire 1^{ère} année (CE1).

- **ST CREPIN ET CARLUCET** : 43 élèves - 9 en Cours Élémentaire 1^{ère} année (CE1), 12 en cours élémentaire 2^{ème} année (CE2), 7 en Cours Moyen 1^{ère} Année (CM1) et 15 cours Moyen 2^{ème} année (CM2). 

Vie du territoire - La Communauté de Communes

ZOOM SUR LA POLITIQUE ECONOMIQUE –

Au sein de la Communauté de Communes SARLAT-PERIGORD NOIR (CCSPN), Benoît SECRESTAT, - Maire de PROISSANS – est aussi vice-président en charge de l'Emploi et du Développement économique. A ce titre, il a initié la relance d'une commission de développement économique. Elle se réunit régulièrement, ouverte aux représentants des professionnels du territoire. Cette commission a permis de mettre en place de nouvelles ambitions soutenues par l'ensemble du Conseil communautaire. Cette volonté d'ancrer des entreprises sur le territoire s'est notamment traduite par l'embauche d'une chargée de mission en développement économique, par l'obtention du label « Territoire d'Industrie » donné par l'Etat et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que par l'établissement de relations directes avec les Entreprises afin de mieux cerner leurs attentes.



L'inauguration récente de la nouvelle Z.A.E. de la BORNE 120 a mis en lumière le travail collectif et partenarial réalisé par la CCSPN depuis maintenant plus de 5 ans.

PROJETS REALISES

♦ **ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) de LA BORNE 120**

Sur la ZAE, ce sont 10 lots de 1800 à 3500 m² qui ont été réalisés pour accueillir des entreprises artisanales ou industrielles principalement. Vendus 10 € H.T. le m², ces lots sont viabilisés et plusieurs entreprises ont déjà fait acte de candidature.

♦ **UNE RESIDENCE HABITAT JEUNE**

La CCSPN mène également la construction d'une Résidence Habitat Jeune pour le compte du PAYS DU PERIGORD NOIR. Située dans un ancien bâtiment du Lycée Pré de Cordy, cette résidence de 45 lits hébergera dans d'excellentes conditions et à des tarifs attractifs fixés par la CAF, des jeunes qui seront le plus souvent des apprenants (apprentissage, formations en alternance, formations professionnelles, etc...) ou des travailleurs saisonniers. Gérée par ALTHEA (anciennement ADAPEI), la Résidence ouvrira au printemps 2020.

♦ **LA PLATEFORME DES METIERS DU BATIMENT**


Elle permet de dispenser à Sarlat des formations autrefois effectuées sur d'autres sites départementaux ou régionaux. Forte de son succès, une étude menée en 2020 devrait conforter son développement ; cet outil étant très apprécié des entreprises locales.

PROJETS EN COURS

♦ **ABATTOIR DE VOLAILLES GRASSES**

La CCSPN en association avec la Communauté de Communes du Pays de Fénelon lance la construction d'un abattoir de volailles grasses. Il sera géré par un groupement de producteurs locaux dans le but de pérenniser une filière de qualité fortement identitaire de notre territoire et notamment la filière « oie ».

♦ **INCUBATEUR D'ENTREPRISES**

La CCSPN souhaite également se porter acquéreur du site de l'ancienne usine France TABAC ; elle a déjà en projet la création d'un incubateur d'entreprises nommé SARLATECH. Il permettra l'émergence d'entreprises dans le secteur des nouvelles technologies en Sarladais. 


EXPERIMENTATION POUR LE TRI SELECTIF - TEST 2019

Depuis plusieurs mois PROISSANS, avec 7 autres communes de la CCSPN, a testé la mise en œuvre de nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères ; un premier bilan vient d'être effectué. Il a été constaté sur l'ensemble de la zone :

- Une amélioration générale du tri par les habitants et de la propreté du site,
- Une bonne adaptation des nouveaux équipements enterrés et semi-enterrés. Cependant, nous demandons des améliorations sur les conteneurs jaunes pour faciliter le dépôt des déchets. Les bornes aériennes installées sur des emplacements provisoires seront remplacées progressivement par des conteneurs semi-enterrés qui seront pour certains déplacés. De plus, une réflexion est en cours avec Sarlat pour la Croix d'Allon et le long de la D704 afin d'optimiser le nombre de points de collecte.

Même si nous pouvons être globalement satisfaits de cette expérimentation, il n'en demeure pas moins que des incivilités persistent. Il est indispensable que chaque Proissanais dépose à la déchetterie ses déchets verts, ses encombrants*, ses cartons qui ne peuvent en aucun cas être introduits dans les conteneurs, ni déposés à côté.

Si nous voulons arriver à une meilleure gestion budgétaire avec un impact écologique certain nous devons faire preuve, tous, de civisme et de solidarité !





*RAPPEL- RECUPERATION DES ENCOMBRANTS : Pour les personnes dépendantes ou à mobilité réduite – Vous devez appeler la Mairie qui vous inscrira pour bénéficier de ce service organisé une fois par mois en fonction des demandes. 

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)







Le PLUI prend plus de temps pour son élaboration que prévu. L'année 2020 sera utilisée pour finaliser les orientations prises, collectivement pour la première fois, par les 13 communes de la CCSPN. Nous vous confirmons que vos demandes sont bien enregistrées, étudiées et n'ont pas besoin d'être renouvelées.

Nous continuerons à vous tenir informés. 

AGENDA

-  **Dimanche 26 janvier** : 15 h - salle des fêtes – Cérémonie d'échange des vœux.
-  **Dimanche 15 mars** : 1^{er} tour élections municipales
-  **Dimanche 22 mars** : 2^{ème} tour élections municipales
-  **Vendredi 8 mai** : 11 h 30 - COMMEMORATION au Monument aux morts suivie à 12 h d'un apéritif à la Salles des Fêtes et à 12 h 30 du REPAS DES AINES

AMICALE LAIQUE

-  **Samedi 22 février** : Soirée à thème avec repas et ambiance musicale
-  **Samedi 21 mars** : Carnaval
-  **Vendredi 1^{er} mai** : Marché des Créateurs/Vide greniers
-  **Samedi 16 mai** : " Food Truck d'Aqui"
-  **Dimanche 7 juin** : Fête de la pêche
-  **Vendredi 26 juin** : Fête de l'Ecole et Feux de la St Jean

CARNET

NAISSANCE

Tom MALARDIER le 18 septembre 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Anthony MALEVILLE et Amandine MAHÉ le 14 septembre 2019

PACS

Jean-Luc DRUELLE et Sylvie DUMAS le 31 octobre 2019

Avec tous nos vœux de bonheur

DECES

Solange CROUZILLE née ALARD le 30 décembre 2019

Avec nos très sincères condoléances aux familles